

ABONNEMENT.

Saumur : En an. 30 fr. Six mois 16 Tros mois 9 Poste : En an. 35 fr. Six mois 18 Tros mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annances, la ligne . . . 20 c. Réclames 30 Faits divers 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

29 Mars 1884.

Chronique générale.

On donne comme certain que, dès la rentrée des vacances de Pâques, les élections municipales acquises, le gouvernement demandera une nouvelle somme de trente millions au minimum pour le Tonkin. Beaucoup de députés affirment que M. Ferry aurait déjà dépensé à l'avance sur ce crédit une somme de huit à dix millions. Suivraient presque immédiatement les crédits pour Madagascar, et il est à supposer qu'ils seront importants comme chiffres, car l'ordre du jour voté à la suite de l'interpellation Lanessan peut être considéré par M. Ferry, sinon comme une approbation de ce qu'il a fait jusqu'ici, du moins comme un encouragement à aller jusqu'au bout.

Le truc a réussi pour Madagascar, comme il a réussi pour le Tonkin et la Tunisie. Il consiste à engager le drapeau assez avant, sans assentiment des représentants du pays, pour qu'on ne puisse plus refuser les crédits nécessaires pour l'empêcher de reculer. Reste à savoir si ces crédits reçoivent bien, toujours, l'application pour laquelle on les a demandés.

UNE GROSSE INTERPELLATION.

Un grand nombre de députés de la majorité se plaignent très-vivement de l'attitude actuelle des membres du cabinet: ils reprochent à MM. Jules Ferry et Waldeck-Rousseau de ne s'occuper que de questions parlementaires et négliger complètement les questions administratives.

Au ministère des affaires étrangères, les députés ministériels sont toujours reçus avant les ambassadeurs qui sont parfois obligés de revenir deux ou trois fois pour pouvoir conférer avec le président du conseil.

Le même fait se produit journallement au ministère de l'intérieur.

En ce qui concerne les préfets, d'autre part, des conflits se produisent d'une manière constante dans les départements entre les agents des diverses administrations publiques.

C'est par suite de cet état de choses qu'on songerait à interpeller le gouvernement sur l'absence de direction de la politique intérieure. (France.)

M. de Hérédia, désigné par la deuxième sous-commission du budget comme rapporteur du budget des cultes, a donné sa démission.

LE CABINET DE DEMAIN.

Il court depuis quelques jours des bruits de crise ministérielle. Ces bruits sont absolument fondés. M. Jules Ferry veut des collaborateurs moins accentués et plus dociles.

Mellons les pieds dans le plat. Il désirerait congédier cinq ministres : MM. Tirard, Waldeck-Rousseau, Hérisson, Campenon et Martin-Feuillée.

La commission du budget le débarrassera de M. Tirard; il compte sur le volontariat d'un an pour tomber le général Campenon. Quant à M. Hérisson, il n'y a qu'à le pousser pour qu'il s'en aille.

L'élimination de MM. Waldeck-Rousseau et Martin-Feuillée paraît moins facile.

L'Union républicaine tient au premier qui est un orateur sérieux. Le second est soutenu parce qu'il fait tout ce que lui demandent ses amis.

M. Ferry prendra un moyen terme pour avoir la haute main sur les ministères de l'intérieur et de la justice. Il y placera deux sous-secrétaires d'Etat selon son cœur, choisissant dans la fraction la moins avancée de l'Union républicaine et qui dirigeront toutes les affaires. Il ne restera plus à M. Waldeck-Rousseau, qui n'aime pas le travail, que les discours; à M. Martin-Feuillée, que les signatures.

Ces nouvelles combinaisons s'effectueront, nous n'en doutons pas. Seront-elles solides? C'est une autre affaire.

Il n'y a pas encore de candidats désignés pour remplacer les futurs démissionnaires.

Deux candidats se présentent pour le siège de député vacant dans la première circonscription de Moulins, par suite du décès de M. Datas. Ce sont MM. Eugène Bruel, maire de Moulins, conseiller général, républicain, et Corne, maire d'Izeure, conseiller général, monarchiste. L'élection doit avoir lieu le dimanche 6 avril.

Qui est ministre de la guerre? M. Ballue? M. de Roys? M. Casimir-Perier? M. Margaine? M. Tézenas?

Je l'ignore, mais à coup sûr le ministre de la guerre n'est pas M. Campenon.

Si M. Campenon était ministre de la guerre, il n'aurait pas laissé certainement à quelques « pékins » le soin d'élaborer un projet de loi — d'ailleurs détestable — sur l'avancement dans l'armée.

Si M. Campenon était ministre de la guerre, il n'aurait pas abandonné à d'autres « pékins » le soin de présenter un projet concernant le recrutement.

Si M. Campenon était ministre de la guerre, il aurait revendiqué sans doute le droit de prendre l'initiative des mesures relatives à notre réorganisation militaire.

Non, il n'est pas possible que le ministre de la guerre soit M. Campenon.

Le ministre de la guerre doit être :

M. Ballue, ou M. de Roys, ou M. Casimir-Perier, ou M. Margaine, ou M. Tézenas, ou M. X, ou M. Y, ou M. Z.

(Gazette de France.)

Timuit autem...

Un très-spirituel cardinal, recevant à Rome, il y a quelques semaines, la visite

d'un très-spirituel sénateur français, s'entretenait avec lui des choses de notre République.

— Ce qui me frappe le plus chez vous, disait le cardinal, c'est la faiblesse des caractères, c'est la capitulation des consciences, c'est la peur que chacun ressent de la personnalité rivale ou de la fraction plus avancée qui le menace. Vous avez remplacé le *Genuit autem* de l'Evangile par une expression beaucoup moins noble, celle du *Timuit autem*; vous avez tous peur les uns des autres!

L'observation est des plus vraies, et du haut en bas de l'échelle politique, on en peut constater l'universelle justesse.

M. Grévy, après avoir eu peur de Gambetta, a maintenant peur de Ferry, lequel a peur de Brisson, lequel a peur de Clémenceau, lequel a peur d'un Joffrin quelconque.

Les ministres ont peur des députés, lesquels ont peur des comités locaux, lesquels ont peur des cabarettiers, des meneurs obscurs et des affiliés des sociétés secrètes.

Le centre gauche a peur de la gauche, laquelle a peur de l'extrême gauche, laquelle a peur des clubs et de l'Internationale.

Le petit u a peur du grand U, les modérés ont peur des violents, les opportunistes des radicaux, les rose pâle des rouge foncé, les intransigeants ordinaires des jacobins purs, les théoriciens des niveleurs; chacun, en un mot, de ses voisins et de ses auxiliaires.

Et, au-dessus de tous, le gouvernement a peur d'une fleur de lis, d'un emblème, d'une ombre, au lieu d'avoir peur des réalités qui l'enserrent et de la Commune qui déjà le domine et le saisit.

A l'appui de cette proposition, M. Philippe de Grandlieu rappelle, dans un long article publié dans le *Figaro*, une série de circonstances où chacun dans le gouvernement a capitulé parce qu'il a eu peur: *Timuit autem*.

Puis il ajoute :

Le chauffeur avait compris. Saisissant, enlevant dans ses bras vigoureux le fardeau qu'on lui désignait, il le porta sur la berge.

Il avait pu manquer d'initiative, mais comme ces conscrits dent un chef à la hauteur des circonstances refait aussitôt des soldats.

La jeune voyageuse, non sans un peu d'aide, sortait à son tour du compartiment. Elle s'empressa de rejoindre son père, auprès duquel s'était agenouillé le chauffeur. Il le soutenait d'une main; de l'autre, il écartait ses cheveux blancs, il lui essayait le front.

— Ce ne sera rien! dit-il d'un ton rassurant. Quelques éclats de verre... la commotion... Tenez!... le voici déjà qui remue les lèvres...

Il l'abandonnait aux soins de sa fille.

— De l'eau!... murmura-t-elle, il faudrait de l'eau!...

— J'y vas! lui fut-il répondu. Attendez!...

En quelques enjambées, — Balthazar était presque un géant, — il atteignit le tender, il en revint avec une gourde dont le contenu fut versé sur le mouchoir blanc de la demoiselle.

Cette fraîche ablution ranima le vieillard. Il la reconnut, il la nomma :

— Noémie!... ah! ma chère Mimie!...

Et, de nouveau, mais cette fois entre les bras de son enfant, il perdit connaissance.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FOURNAISE

PAR CHARLES DESLYS.

I

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER.

On allait à toute vitesse... Il y eut un choc, des soubresauts, des craquements, des cris... Le train déraillait.

Un déraillement, c'est un naufrage. Tout dépend du pilote, ou plutôt du mécanicien. Sa présence d'esprit, quelque manœuvre héroïque, un acte de dévouement conjure parfois le péril.

Ce fut ce qui arriva : d'une main, renversant la vapeur; de l'autre, retenant son subordonné qui, sans cette étreinte, eût sauté sur la voie :

— Serre aux freins! commanda-t-il avec autorité, reste à ton poste!

— Mais... balbutia le chauffeur, en obéissant, mais... c'est la mort!

— C'est le devoir! lui fut-il répliqué, ne songeons qu'aux autres!

Figurez-vous un jeune homme aux mouvements alertes, à la taille souple et bien prise, presque élégante, en dépit de son grossier vêtement de travail, aux traits énergiques et d'une remarquable distinction, même sous la noire poussière qui masque son visage et fait davantage encore ressortir ses dents éclatantes de blancheur, ses yeux expressifs où brille en ce moment la flamme du courage et de la volonté. Tel est notre mécanicien.

Quant au chauffeur, jeune aussi, peut-être plus jeune, il avait le type du franc « cheminot », l'encolure et les muscles d'un athlète, l'air peuplé, mais bon enfant. Il rappelait ces molosses qui sont à la fois si forts et si doux : un terre-neuve.

Cependant le sifflet, déchirant l'espace, avait répété le signal d'arrêt. La locomotive, ainsi qu'un cheval emporté dont on aurait tordu le mors, hennissait et bondissait hors des rails. A sa suite, les wagons, oscillants et bousculés, grimpaient les uns sur les autres ou bien chaviraient. Deux ou trois se renversèrent.

On marchait toujours... mais déjà l'impulsion se ralentissait. Après quelques dernières secousses, il y eut comme un écroulement. Tout devint immobile... et silencieux. Pas un cri! On n'entendait que ceux de la chaudière et du foyer, projetant dans l'air, avec leur fumée halatante, un tourbillon de flammèches et d'étincelles. C'était sinistre.

— Tonnerre! s'écria le chauffeur, qui regardait

en avant, quelques mètres de plus et nous arrivions au remblai du viaduc... à l'abîme!

Puis, se retournant vers le convoi :

— Rien ne bouge, ajouta-t-il avec effroi. Personne de vivant?...

Un démenti lui fut donné par les voyageurs eux-mêmes qui, ressuscitant de leur première stupeur, se précipitaient au dehors et couraient çà et là, éperdus, affolés, quelques-uns même jusque dans la campagne, à demi-voilée de brume.

L'accident s'était produit le matin, presque à l'aube d'un beau jour d'été; sa fraîcheur souriante contrastait avec l'aspect lamentable de la catastrophe.

Le mécanicien ne parlait pas, il agissait. Un incendie était à craindre; il le prévint, il l'étouffa. Vif et prompt, il descendit ensuite, et, du geste, entraînant son compagnon, courut au secours des victimes.

Dès le premier élan, comme ils outrepassaient un coupé qui semblait vide, la figure effarée, suppliante, d'une jeune fille apparut tout à coup dans l'encadrement de la vitre brisée. Elle les appelait :

— Messieurs! messieurs, sauvez mon père!...

Déjà les deux jeunes hommes revenaient sur leurs pas, ils ouvrirent aussitôt la portière; ils aperçurent, renversé parmi les coussins, un vieillard évanoui, le visage ensanglanté :

— A toi, Balthazar! dit le mécanicien.

« Ils ont tous peur; ils tremblent tous également devant ceux qui les menacent ou qui les poussent ! »

» Il n'y a donc plus de courage en France ?

» Aveugles et niais, qui n'ont peur ni du Dieu qu'ils répudient, ni des passions qu'ils déchainent, ni des conséquences inévitables de leurs sottises, et qui ne s'aperçoivent pas que, suivant le vers classique, la peur d'un mal, et d'un mal imaginaire, les conduit dans un pire !

» Tandis qu'ils font la guerre aux croyances, au clergé national, aux pauvres desservants de nos campagnes, aux Frères de nos écoles, aux Sœurs de nos hôpitaux, aux magistrats intègres, aux officiers indépendants, à tous les gens de bien, à toutes les forces sociales qui sont la garantie de l'avenir, ils ferment les yeux au seul véritable danger; ils laissent en paix, que dis-je ! ils caressent, et ils encouragent le véritable ennemi qui déjà les cerne et les étreint !

» Ils craignent le spectre noir, un fantôme ridicule, et ils ne redoutent pas le spectre rouge, une réalité déjà si puissante que, l'autre jour, M. Clémenceau disait à un de ses collègues de la droite : « La Commune légale ne peut plus être évitée... »

» Oui, la Commune est là, toute prête à vous saisir, et vous ne la voyez pas ! Elle se dresse devant vous, avec son état-major reconstitué, avec ses cadres, ses généraux, son armée, avec ses pérorateurs et ses journaux, et vous n'en paraissez prendre aucun souci !

» C'est pourtant bien de ce danger-là, palpable, imminent, qu'il faudrait s'inquiéter, car si la future Commune ne manque plus que d'une seule chose, des canons de Montmartre, elle aura, pour en tenir lieu, l'arme autrement terrible du pétrole et de la dynamite ! — Et vous n'avez pas peur ?

» Vous avez peur du danger monarchique, et vous n'avez pas peur du danger anarchique ?

» Eh bien ! tout le monde n'est pas aussi rassuré que vous, et la franc-maçonnerie elle-même, qui ne saurait vous être suspecte, s'alarme ouvertement de ce qui vous laisse impassibles.

» Oui, les francs-maçons de toute une région de la France viennent de tenir à Lyon une sorte de congrès où trente loges avaient envoyé des délégués du Rhône, de l'Ain, de la Côte-d'Or, de l'Isère, de l'Ardèche, de la Loire, de l'Allier, de l'Aveyron, du Puy-de-Dôme, du Cantal. Et le principal orateur de ce congrès, après avoir signalé le vrai péril social que vous vous obstinez à ne pas voir, s'est écrié avec l'accent d'une appréhension caractéristique : « Nous ne sommes plus au temps où la maçonnerie n'avait à combattre que l'ignorance et la superstition; ce n'est plus seulement le parti de la crédulité et des religions oppressives qu'il faut repousser; c'est aussi le parti des anarchistes, le parti des gens qui veulent tout renverser et tout détruire. »

» Les francs-maçons, effrayés de la marche des choses et devenus subitement conservateurs ! Pour qu'une pareille transformation ait été possible, ne faut-il pas, con-

venez-en, que le mal ait fait de bien redoutables progrès et que la situation soit devenue singulièrement menaçante ?

» Eh bien, le pays pense aujourd'hui comme les francs-maçons du Congrès de Lyon. Il croit que le danger n'est pas du côté des soutanes et des cornettes, des bustes de Sèvres et des fleurs de lis à la cravate, mais bien du côté des doctrines anarchiques et de leur nouvel engin, la dynamite. Il croit qu'il est temps de s'arrêter dans l'œuvre de démolition pour en revenir aux principes de stabilité et de conservation sociale. Aujourd'hui, comme autrefois, il ne veut, suivant le mot d'un politique illustre, ni des hommes qui ont peur, ni des hommes qui font peur. Et c'est pourquoi il notifie nettement sa volonté dans les scrutins partiels où il peut élever la voix, en attendant l'occasion prochaine de balayer du même coup les malfaiteurs qui nous détruisent et les peureux qui nous trahissent. »

ÉTRANGER

ÉVACUATION DE SOUAKIM. — *Le Caire, 28 mars.* — Les forces qui se trouvent à Souakim ont reçu l'ordre d'évacuer cette ville.

On signale de nombreux cas d'insolation parmi les troupes.

Souakim, 28 mars. — Plusieurs cheiks des tribus des Samarar, des Damileb et des Hoorah, qui avaient été jusqu'ici hostiles aux Anglais, sont venus hier soir à Souakim faire leur soumission.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 28 mars.
Le marché a été très-ferme au début. Le succès remporté hier à la tribune par M. Jules Ferry a encouragé la spéculation; la bonne tenue des cours n'a amené que peu de réalisations.

Le 4 1/2 0/0 est resté à 106.77; l'amortissable s'est trouvé à 77.42 en clôture; le nouveau à 76.70; le 3 0/0 perpétuel à 75.70.

La baisse sur la Banque de France persiste: on cote 4,900. La diminution des bénéfices est une des causes de la faiblesse des cours.

Le Crédit Foncier a d'actifs achats aux environs de 1,258.

Il est encore temps pour les capitalistes de se procurer ces excellents titres; la situation de la Société est très-satisfaisante, les bénéfices ont une tendance à s'accroître dans une proportion importante.

Bon courant d'affaires sur les Obligations Foncières 1879 à 445, et celles de 1880 à 344.

L'action de la Générale est très-offerte à 472.

On est très-inquiet de la baisse qui sévit sur les titres de la Société des Poudres Militaires, émis à 600; la perte est aujourd'hui de 420 fr. et cette valeur existe à peine depuis trois années.

Rappelons que les souscripteurs primitifs ont jusqu'au 1^{er} mai 1884 pour attaquer judiciairement la Société Générale qui leur a vendu sciemment des actions sans valeur, car enfin que donnera la liquidation? là est toute la question. Cette opération apparaît peu productive au premier abord, et, de plus, de longue durée.

Quelques affaires sur les chemins: Lyon, 1,240; Nord, 1,692.

Les fonds étrangers qu'on cherche à écouler sur notre place, comme l'emprunt de la République Argentine, ne rencontrent qu'indifférence. Que l'épargne se souvienne que depuis 10 ans elle a perdu

Elle avait repris possession de son père et lui prodiguait ses caresses.

Rien de touchant comme le groupe qu'ils formaient ainsi tous les deux. La vieillesse presque sans rides du père était de celles-là qui commandent le respect: ce devait être un juste; l'avenante jeunesse de sa fille, — dix-huit ou vingt ans, — n'inspirait qu'une chaste sympathie. Grande et svelte, trop svelte peut-être, elle s'oubliait dans l'âge ingrat. Rien de la femme encore. Pas la moindre coquetterie. La simplicité même. Elle ressemblait aux vierges des peintres idéalistes. Vous savez, tout le charme est dans la candeur de la physionomie, dans la douce ingénuité du regard et du sourire. Elles tiennent à peine à la terre; on dirait que déjà le ciel les réclame, et que bientôt il les reprendra. Telle était Noémie. Sa blonde et surabondante chevelure, l'éclat voilé de ses beaux yeux bleus où se lisait une mélancolie caractéristique, ses traits allongés, émaciés, leur pâleur, le trop vif coloris de la moindre émotion, tout révélait en elle, ainsi que dans une frêle plante ayant manqué de soleil, les périls de l'efflorescence, un printemps sans été peut-être, et qui la rendait plus intéressante encore.

Cependant Balhazar se montrait impatient de rendre d'autres services. Il interrogea son supérieur :

— Que faut-il faire, monsieur Armand ?

Le mécanicien, dont c'était le nom, crut devoir, avant d'y répondre, adresser quelques derniers mots d'encouragement à la jeune inconnue :

— Mademoiselle, lui dit-il précipitamment, mais avec une exquise politesse, d'autres infortunes, et probablement plus graves, nous réclament... Excusez-moi... Je n'en reste pas moins à vos ordres... S'il le fallait, je reviendrais...

Puis, à son rude compagnon :

— Viens ! suis-moi ! ne perdons plus une minute...

Au son de cette voix, Noémie avait relevé la tête. Elle regardait Armand, comme étonnée, comme émue d'un vague souvenir. Mais il était méconnaissable... il s'éloignait déjà.

De par cette autorité qui semble être le privilège de certains hommes prédestinés au commandement, il rallia, il dirigea tous ceux qui en avaient été quittes pour la peur. Avec leur concours, le sauvetage fut instantanément organisé.

Quelques paysans survinrent, guidés par le gardien de la dernière barrière devant laquelle on avait passé.

Ce petit homme, tout contrefait, la figure de travers comme le corps, arrivait avec des allures de bête fauve et sous l'empire d'une violente indignation, plus ou moins sincère, qui se traduisait par ces quelques mots criés, ou plutôt glapés d'une voix suffoquée d'ailleurs par la course :

dans les valeurs étrangères plus d'un milliard, et cela suffira certainement pour la rendre très-circonspecte à l'égard de l'emprunt qu'offre aujourd'hui le Comptoir d'Escompte.

Chronique militaire.

Aux termes d'une décision du ministre de la marine, les sous-officiers d'artillerie de la marine, candidats au grade de sous-lieutenant, seront admis, à partir du 4^{er} avril 1885, dans les mêmes conditions que leurs collègues de l'armée de terre, à suivre les cours de l'Ecole des sous-officiers d'artillerie et du génie, instituée à Versailles par décret du 10 janvier dernier.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Hier soir, à la fin de la journée, un accident terrible est arrivé à un jeune ouvrier, le nommé Busson, occupé à peindre au minium les pièces du pont métallique du chemin de fer. Une poutrelle mal établie est tombée et l'a atteint. Il a eu un bras écrasé et le genou brisé; les os de la jambe étaient complètement dépouillés.

Busson, âgé de 23 ans, né à Rennes, a été transporté à l'Hospice de Saumur.

Un cheval emporté descendait avant-hier soir à fond de train la rue de l'Ancienne-Gare et jetait la terreur partout sur son passage. Un employé des bureaux d'étude du chemin de fer de l'Etat, M. Piédro d'Antony, s'est heureusement trouvé là, et, avec un sang-froid et une énergie remarquables, s'est jeté à la tête de l'animal, lui a pressé les narines et s'en est ainsi rendu maître.

TRAIT DE PROBITÉ.

Un jeune ouvrier imprimeur lithographe de notre atelier, M. Prosper Ollivier (originaire de Rennes), a trouvé hier soir, rue Saint-Jean, une petite boîte de bijoux.

L'honnête garçon s'est empressé d'en faire la déclaration au bureau de police.

LYCÉE DE FILLES.

Pourquoi donc, dit le *Journal de Maine-et-Loire*, l'administration républicaine — que l'Europe nous envie — et sa caudataire inséparable, la presse officieuse, ne nous ont-elles pas fait part des brillants résultats obtenus, en Maine-et-Loire, dans le récent concours pour les bourses accordées aux jeunes filles que l'on destine à l'instruction secondaire des lycées de filles ?

Cependant, tout un état-major de juges universitaires avait été convoqué pour ces assises nouvelles: huit examinateurs, dit-on !

De plus, les avantages à conquérir étaient substantiels: une bourse de huit cents francs assurée pour cinq ans, autrement dit quatre mille francs à gagner.

— Malveillance ! c'est la malveillance !... Il y a des rails coupés !... détournés !... une poutre en travers !... juste à la courbe et pour mieux faire dérailler le train !...

— Si près de votre poste !... observa le mécanicien, fronçant le sourcil, et vous n'avez rien vu ?... rien entendu ?

— Rien de rien !... balbutia le garde-barrière, nous dormions, ma femme et moi. Le coup se sera fait à la dernière heure de nuit... une nuit noire !...

Ainsi ce n'était pas un accident, c'était un crime... Mais contre qui ? Dans quel but ?... Le hasard, un instinct orienta le regard d'Armand vers le père de Noémie.

Mais la réflexion, l'enquête aurait lieu plus tard. Présentement, on dégageait, on ouvrait les wagons culbutés ou brisés... On en ressortit des contusionnés, des blessés... Une pauvre mère s'efforçait en vain de ranimer son enfant... Un voyageur avait le crâne entr'ouvert... un autre soulevait en sanglotant son bras fracturé... Ce n'étaient que lamentations... Et pas de médecin !... pas de secours !...

La plus prochaine gare, une grande station, se trouvait à cinq kilomètres de distance.

Comme Armand cherchait le moyen d'y parvenir en toute hâte, son attention fut attirée, par un hennissement, vers des herbages en contre-bas de la voie. Il aperçut, à travers les arbres, un cheval en liberté.

Et combien de candidats ? — Une. La chère enfant a été reçue, heureusement.

Ajoutons qu'elle est étrangère au département et fille d'une honorable institutrice, qui professe, pour l'instant, au collège de filles de Saumur.

LES COURSES DANS NOTRE RÉGION.

Demain dimanche 30 mars, premier jour des courses de Verrie-Saumur.

Deuxième jour, le dimanche 6 juillet.

Les courses de Poitiers auront lieu le dimanche 18 et le lundi 19 mai.

Les courses de Luçon sont fixées au dimanche 17 août.

Celles des Sables-d'Olonne auront lieu le 28 août et les régates le 24.

TIR AUX PIGEONS DE SAUMUR

Lundi 31 mars 1884.

A midi, **Poule d'essai**, — 4 louis, — 4 pigeons à 26 mètres.

A 4 heures, **Prix de Saint-Hubert**, — 5 pigeons à 26 mètres, — entrée 2 louis; UNE BOURSE DE 25 LOUIS. — Le premier recevra la Bourse de 25 louis et 50 0/0 sur les entrées; le deuxième recevra 25 0/0 sur les entrées.

A 3 heures, **Prix Reilly**, un magnifique Fusil calibre 12 de 50 guinées (1,300 francs), offert par M. E.-M. Reilly et C^o, 277, Oxford street, London, et rue Scribe, Paris. — 7 pigeons, — Handicap; — entrée 1 louis. — Le premier recevra le Fusil et 50 0/0 sur les entrées; le deuxième recevra 25 0/0 sur les entrées.

A 5 heures, **Poule de Saumur**, — 5 louis, — 5 pigeons à 28 mètres.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. MATHÉLIE, gérant du Cercle Saint-Hubert, à Saumur.

Mardi 1^{er} avril, Rallye-Paper.

Les maires viennent d'être informés qu'une circulaire du ministre de l'intérieur leur impose l'obligation de tenir un registre à souche du décès des hommes de vingt à quarante ans, pour en informer les commandants de bureaux de recrutement.

LE DOCTEUR DE GAGO.

Devant une réunion des plus choisies, et dans un salon d'une des principales familles de Saint-Florent, le docteur de Gago a fait, jeudi soir, valoir les immenses qualités dont il est possesseur.

Après avoir, pendant près de deux heures, tenu sous le charme le plus attrayant et le plus merveilleux toute l'assistance qui s'était groupée autour de lui pour l'admirer de près, la réunion s'est dissoute, emportant une telle impression de cette soirée que, d'après le dire de plusieurs témoins, jamais ils n'avaient vu rien de semblable.

Nous constatons avec plaisir que ce que

— Qui de vous, demanda-t-il aux paysans, veut enfourcher cette bête et courir ?...

Sans même lui permettre d'achever, tous s'y refusèrent avec des gestes d'effroi. L'un d'eux se récria :

— Eh ! c'est l'étable !... l'endiablé !... Personne encore n'en a pu venir à bout...

Notre héros haussa les épaules. Sa physionomie exprima spontanément cette résolution : « J'irai moi-même ! » Il bondit vers le tender, se pencha d'une corde et, tout en disposant des nœuds, s'élança, suivi de Balhazar, vers l'enclos.

(A suivre.)

CHARLES DESLYS.

On commente, à la chambrée, les derniers événements militaires.

— Sargent, s'écrie Bridou, voulez-vous me dire, sauf votre respect, si Souakim il est dans le Tonkin ?

— Fusillier, je ne le crois pas... ou du moins, s'il y est, il n'y a pas longtemps qu'il y est arrivé...

Un mot d'enfant :
— Comment, petit Louis, tu as brisé ces magnifiques soldats qu'on t'avait donnés pour les éternels ?

— Petit père, c'était pour faire des invalides.

nous avons déjà dit du docteur de Gago n'était point de l'exagération de notre part, car, comme nous, tous ceux qui l'ont vu opérer ont été frappés d'admiration, non seulement pour l'intelligence qu'il déploie pour rendre ses expériences invraisemblables, mais encore pour le bon goût et la délicatesse avec lesquels il démontre ses merveilleux exercices.

Aujourd'hui samedi, le docteur de Gago donnera, au café de la Paix, où il a été ré- clamé, une séance à laquelle, nous sommes sûrs, ne manquera pas d'assister un nom- breux public d'amateurs de bonnes choses.

Le programme, nous a-t-on dit, sera des plus intéressants et des plus variés.

Les exploits de Boquillon.

Un maire idéal, c'est celui de la com- mune de Verrie, arrondissement de Sau- mur, que les habitants ont surnommé Bo- quillon.

Cet excellent Boquillon, cher à Jules Fer- ry, a eu une idée grande comme le monde : il a fait supprimer les appointements du chantre et du sacristain, et depuis lors, il n'y a plus à Verrie ni messes chantées, ni fêtes carillonnées, ni de chants aux messes des morts, à moins d'une demande formelle des parties intéressées.

Mais il y a plus ! ce Boquillon des temps modernes a fait afficher à la porte de la Mai- rie un avis rejetant la responsabilité sur le Conseil de fabrique... oubliant, sans doute, qu'il fait lui-même partie de ce Conseil.

Il paraît que les administrés de Boquillon ne prenaient pas en bonne part les dé- cisions de leur maire.

Eh bien, non ! il ne faut pas que les ex- ploits du maire de Verrie tombent dans l'oubli. Le père Charlemagne veut que son nom passe à l'histoire : c'est un citoyen Fermet- Kaiser ou Fermet-César, suivant l'étymologie peu douteuse du mot.

Le père Charlemagne, qui se rendait de Saint-Hilaire-Saint-Florent à Milly, les a trouvés au village de Clermont (commune de Verrie), où il faisait reposer son vieux cheval.

C'était d'abord l'avis de *Mossieur* le maire « qui a l'honneur de porter à la connais- sance de ses administrés » — assez incomplètement — « les dispositions du décret du 30 décembre 1809. »

« La prétention du Conseil de fabrique de la paroisse de Verrie », dit le maire, « étant de se soustraire absolument, en droit, et le plus possible en fait, à la juridiction civile, n'a, en aucune façon, justifié de l'insuffisance de ses revenus, pour assu- rer l'exercice du culte, et n'a rempli au- cune formalité prescrite par la loi ! »

« Son président n'ayant tenu aucun compte des avis réitérés de M. le sous- préfet de Saumur, dans ces conditions, « fort regrettables pour nous tous », il n'a pas été possible au Conseil municipal de faire allouer de subvention au chantre, non plus qu'au sacristain de la paroisse, pour l'exercice 1884. »

Le second document est la verte réponse adressée au Boquillon du Saumurois par M. Ollivier, président du Conseil de fa- brique.

Dans cette réponse, qui date du 22 février, M. Ollivier confond le maire de la commune. Il démontre que toutes les mesquines taqui- neries dont est victime la fabrique, lui in- combent à lui maire, parce qu'il devait assister aux séances du Conseil de fabrique, pour l'éclairer de ses lumières, le ramener à l'observation de la loi. Le président rappelle à son maire qu'il ne pouvait ignorer que le budget de la fabrique était entre les mains d'un conseiller qui n'attendait qu'un moindre désir du seigneur pour le lui commu- niquer.

« Les habitants de Verrie, dit-il en termi- nant, ne se laisseront pas égarer par vos imputations et sauront à présent démêler de quel côté sont la justice, la vérité, le bon droit. Ils n'oublieront pas, soyez-en per- suadé, que vous avez essayé d'entraver les exercices du culte, tels qu'ils étaient prati- qués de temps immémorial parmi eux, que vous avez ainsi porté atteinte à leur liberté de conscience. »

N'est-il pas vrai, chers lecteurs, que cette histoire est tout-à-fait intéressante et nous permet de saisir sur le vif les hauts faits de nos petits tyrans de village ?

Supprimer la grand-messe ! Quel triom- phe ! Si, pour ce chef-d'œuvre, Boquillon veut des applaudissements, ils ne lui man-

queront pas. Qu'il réunisse au cabaret les partisans de la bouteille qui sont de ses amis les plus chauds, et qu'il paie la tour- née. Il entendra crier aussitôt : Vive Boquil- lon !

Que de choses encore nous pourrions raconter sur le maire de Verrie, grâce à ses écrits, conservés comme pièces curieuses ! Ne sera-t-il pas un jour opportun de les publier !

N'est-ce pas lui qui apostrophait ainsi un prêtre du voisinage : « Vous n'êtes qu'un fils d'ouvrier ! »

Quel singulier républicain que ce Bo- quillon-César !

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS.

Salle du Cirque.

Demain dimanche 30 mars, à 4 heures 1/2, 199^e concert populaire.

Lundi 31 mars, à 8 heures 1/2 du soir, clôture de la saison, 200^e concert populaire, avec le concours du célèbre violoniste Ysaye.

CHATELLERAULT.

Un comité vient de se former à Châtelle- rault, pour l'organisation d'une grande ca- valcade au profit des pauvres. Les membres de ce comité se sont réunis jeudi soir pour recevoir les adhésions.

TOURS.

Le citoyen J.-P. Vallet, professeur de dessin du lycée de Tours, avait, en sa qua- lité de fonctionnaire public, cité devant la cour d'assises M. Jules Delahaye, rédacteur en chef du *Journal d'Indre-et-Loire*, pour dif- famation à raison de ses fonctions. Ce pro- fesseur de l'Université se plaignait de ce que le journaliste lui avait reproché, dans plu- sieurs articles, de manquer, par sa tenue et par les propos obscènes qu'il racontait aux élèves confiés à sa direction, à la dignité du professorat. M. Delahaye avait supplié les mères de famille de ne pas laisser plus long- temps aux mains d'un homme aussi « gros- sier » l'éducation de leurs enfants. Des plain- tes, du reste, avaient été adressées aux au- torités universitaires et, à la suite d'enquêtes administratives, M. J.-P. Vallet avait reçu un congé d'inactivité qui semblait être le prétexte ou d'une révocation ou d'une mise à la retraite.

La foule était énorme au palais, car il s'agissait, pour le public, d'un procès entre un journaliste catholique et un professeur qui est un des dignitaires de la libre-pensée. Comme nous l'avons dit déjà, les débats, commencés mardi à une heure après midi, ont été clos mercredi matin à une heure et demie ; 35 témoins ont été entendus. M. Vallet demandait 10,000 fr. de dommages- intérêts à notre confrère, plus l'insertion du jugement dans tous les journaux de Tours et l'affichage dudit jugement sur les murs de la ville. Le jury n'a pas été de son avis et a rapporté mercredi matin, à deux heures, un verdict de non-culpabilité envers M. De- lahaye, qui a été acquitté.

M^e Faye défendait M. Delahaye. Sa plai- doierie a été remarquable par le talent, le bon goût et la solidité des arguments. M^e Oudin, avocat de M. Vallet, a été abso- lument le contraire de l'honorable M^e Faye.

Le ministre des travaux publics vient d'autoriser la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest à ouvrir à l'exploitation, à par- tir du 6 avril prochain, le chemin de fer de Ploërmel à la Brohinière. Cette ligne a une longueur de 41,473 mètres.

QUELQUES ANOMALIES DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Un abonné nous signale les quelques curiosités grammaticales que voici :

« Nous portions nos portions. Les poules du couvent couvent. Mes fils ont cassé mes fils. Il est de l'Est. Je vis ces vis. Cet homme est fier, peut-on s'y fier ? Nous édi- tions de belles éditions. Nous relations ces relations intéressantes. Nous acceptions ces diverses acceptions de mots. Nous inspec- tions les inspections elles-mêmes. Nous exceptions ces exceptions. Je suis content qu'ils content cette histoire. Il convient qu'ils convient leurs amis. Ils ont un ca- ractère violent, et ils violent leurs promes- ses. C s dames se parent de fleurs pour leur parent. Ils expédient leurs let res, c'est un expédient. Nos intentions sont que nous

intentions ce procès. Ils négligent leurs devoirs, je suis moins négligent. Nous ob- jections beaucoup de choses contre vos objections. Il résident à Paris chez le rési- dent d'une cour étrangère. Ces cuisinières excellent à faire ce mets excellent. Les pois- sons affluent à un affluent de la rivière. Il convient qu'ils obvient à ces inconvénients. »

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7^e année).

LUNDI 31 mars 1884,

CLÔTURE DE LA SAISON THÉÂTRALE

1^{re} représentation de

115, RUE PIGALLE

Comédie nouvelle en 3 actes, de M. A. Bisson.

Distribution :

Quiquemel.....	MM. Labranche.
Loriot.....	Lamy.
Bernard.....	Linières.
Chambon.....	Mandar.
Frédéric.....	Carrell.
M ^{me} Taupin.....	M ^{mes} Cantrelle.
M ^{me} Loriot.....	Pommeret.
Valentine.....	Lagarde.
Hélène.....	J. Orain.
Virginie.....	Hennesse.

1^{re} représentation de

LES TROIS CHAPEAUX

Comédie en 3 actes, de M. A. Hennequin.

DISTRIBUTION :

Edgard Dupraillon.....	MM. Labranche.
Eugène Sylvestre.....	Lamy.
Baptiste.....	Leprin.
Adolphe Témidart.....	Dharcy.
Paul Dervy.....	Faucheux.
Un commissionnaire.....	Louis.
Isabelle.....	M ^{mes} Pommeret.
Lucie.....	Bonnaud.

ORDRE : 1^o *Les Trois Chapeaux*; 2^o à 9 h. 1/2, 115, Rue Pigalle.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h. »/».

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Nouvelles à la main.

Dans la rue passe un pochard au nez extraordi- nairement enluminé.

Un peintre en bâtiment le regarde avec admira- tion.

— Comment as-tu pu arriver à ce ton-là ?
— Par la lithographie, répond fièrement le po- chard.

Calino ayant une légère conjonctivité, son méde- cin lui a ordonné de se bassiner l'œil avec de l'eau de rose et de ne sortir qu'avec des « conserves fumées ».

— Vous savez ce que c'est, n'est-ce pas ? dit le médecin.

— Parfaitement, répondit Calino.

Or, depuis ce moment, il ne sort plus qu'avec un jambon de Mayence sous le bras !

Un des jardins publics de Paris possède un gar- dien sourd comme un panier.

Une jeune fille lui demande un renseignement :
— De quelle pays êtes-vous ?
— D'Alsace.

Mais voyant qu'il n'entend absolument rien, la jeune fille écrit sa réponse.

— Je m'en doutais bien, lui dit le sourd après avoir lu, car vous avez un petit accent !

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 8, en adres- sant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13; un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n^o 157 (30 mars). Sont-ils assez bêtes ? L'opinion de M. de Bismark. L'Anniversaire de la Commune. La Grande Conspiration. Augmentation platonique du traitement des insti- tuteurs et institutrices. La Commission des Quarante-quatre continue ses travaux. Indiscrétions. Lettre du préfet Fripouillard. L'Enseignement reli- gieux à l'école. Choses et autres. A la rescousse !

Ce n'est pas une illusion de croire que, plus nous allons, plus le triomphe des honnêtes gens se rap- proche. Mais il ne faut rien négliger pour assurer ce triomphe qui rendra le bonheur et la paix aux consciences opprimées. Au nombre des meilleurs moyens à employer, on peut placer en première ligne la propagande des bons écrits. C'est à ce

titre que nous recommandons la vaillante *Lanterne d'Arlequin*, qui dépense toutes les semaines tant d'esprit et de courage au service de toutes les bonnes œuvres. *Avis à nos amis.*

PARIS ET DÉPARTEMENTS : 30 CENT. LE NUMÉRO.

L'IMPRESARIO

Organe spécial et international des Artistes de théâtres, cafés-concerts et cirques,

AVEC AGENCE ANNEXÉE

PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES

(2^e année)

BUREAUX : 10, Faubourg Montmartre, PARIS.

Directeur-propriétaire : MALDEN-ERCOLE.

ABONNEMENT : Paris et départements, 15 fr.— Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois. — On peut s'abonner, à Saumur, au bureau de l'*Echo Saumurois*.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

La Société du *Magasin pittoresque* vient de réim- primer avec le plus grand soin, sur très-beau pa- pier, le premier volume des *VOYAGEURS AN- CIENS ET MODERNES*, ou CHOIX DES RELATIONS DE VOYAGES LES PLUS INTÉRESSANTES ET LES PLUS INSTRUCTIVES, par M. EDOUARD CHARTON.

Ce premier volume a pour titre :

VOYAGEURS ANCIENS

Depuis le cinquième siècle avant Jésus-Christ jusqu'à la fin du quatrième siècle de notre ère.

Prix du volume broché, pour Paris. . . 10 francs.

— pour les départements, franco. . . 11 francs.

BOURSE DE PARIS

DU 28 MARS 1884.

Rente 3 0/0.	75 70
Rente 3 0/0 amortissable	77 50
Rente 3 0/0 amortissable nouveau.	76 70
Rente 4 1/2.	105 »
Rente 4 1/2 (nouvelle)	106 70
Obligations du Trésor.	508 »

GRAND SUCCÈS ! — NOUVEAUTÉ MUSICALE

MUGUET et MYOSOTIS

Marzurka brillante pour piano,

PAR SAMUEL FISCHER.

En vente chez l'auteur, rue d'Orléans, 49, Saumur.

La Chlorose et l'Anémie.

sont heureusement combattues par l'emploi régulier du *Fer Bravais*. Celui-ci redonne au sang appauvri la colora- tion qu'il a perdue par la maladie.

Dépôt à Saumur : M. D'HOY, pharmacien, et dans la plupart des pharmacies.

PRENEZ GARDE.

On imite le VÉRITABLE SIROP DE BOCHET IODÉ de BERTRAND aîné, le meilleur de tous les dépu- ratifs, le seul réellement efficace contre les altéra- tions et les impuretés du sang et des humeurs ; dartres, boutons, démangeaisons, migraines, né- vralgies, étourdissements, constipation, manque d'appétit, dépôts d'humours, de lait, etc. ; — goîtres, glandes, plaies, abcès, rhumatismes et douleurs en général. Exiger la signature BER- TRAND aîné, 40 ANS DE SUCCÈS. *Notice gratis.* Flacons 2.50, 5 fr.; franco en ajoutant 0.75 c. en sus. S'adresser pharmacie BERTRAND aîné, HANT- ZER, succ., 21, place Bellecour, Lyon. — Dépôt à Saumur : pharmacie LAUMONDAIS, place de la Bilange.

EAUX-BONNES

Eau minérale na- turelle contre : Rhumes Catarrhes, Bronchites, etc. Asthme, Phthisie, rebelles à tout autre remède. Employée dans les Hôpitaux. — Dépôt : toutes Pharmacies.

Vente annuelle : Un million de bouteilles.

N'ATTENDEZ PAS d'être enrhumé pour faire usage du Sirop **THÉ- BON**, contre *Rhumes, Grippe, Bronchites* et les *Toux* les plus rebelles. Son efficacité a été constatée par toutes les sommités médicales. — Prix : 2 fr. — Dépôt : Saumur, ph. LAUMONDAIS, pl. de la Bilange.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e PINAULT, notaire à Saumur.

VENTE DE Mobilier et Marchandises NEUVES.

Le JEUDI 3 AVRIL 1884, à midi, et jours suivants s'il y a lieu, à Varrains, au domicile de M. et M^{me} SALVADOR-GIRARD, il sera procédé, par le ministère de M^e PINAULT, notaire, à la vente aux enchères publiques des meubles, objets mobiliers et marchandises ci-après :

2 bois de lits en noyer, 1 table en noyer, 6 tables rondes, table de nuit, commode, lit d'enfant, glace, guéridon, comptoir, étagères, chaises, vaisselle, verrerie, bouteilles, batterie de cuisine, barriques, cuves, outils et établi de menuisier, 2 meules, un lot de bois à ouvrage et un lot de bois à brûler ;

Mercerie, Rouennerie, Draperie.

La vente aura lieu au comptant. On paiera le jour même de l'adjudication avec 10 0/0 en sus. (248)

Etude de M^e PINAULT, notaire à Saumur, rue Beaurepaire.

A VENDRE

En totalité ou par lots,

BONNE VIGNE ET EMPLACEMENTS à bâtir.

Situés à Saumur, sur les Rivières, route de Varrains, en face le Cimetière,

D'une contenance d'environ 70 ares.

Ce terrain dépend de la succession de M. GIRARD.

S'adresser à M. TAVEAU, expert au Pont-Fouchard, ou à M^e PINAULT, notaire. (207)

Etude de M^e PINAULT, notaire à Saumur, successeur de M^e MÉHOUS.

VENTE

PAR LICITATION,

Aux enchères publiques,

Le DIMANCHE 6 avril, en l'étude et par le ministère dudit M^e PINAULT, commis judiciairement à cet effet,

DES

IMMEUBLES

Ci-après désignés,

Dépendant de la communauté Belliard Gallé et de la succession de M^{me} Belliard :

1^o Une MAISON, sise à Saumur, rue de la Visitation, n^o 36 ;

2^o Une PIÈCE de TERRE, sise au canton des Bedoires, commune de Chouzé-sur-Loire, contenant 47 ares 40 centiares ;

3^o Une MAISON, sise à Chouzé, rue Menier, contrée de l'Île-Bourdon, avec terre en dépendant de 13 ares 50 centiares ;

4^o Et un PRÉ, sis à l'Île-Bourdon, d'une contenance de 15 ares 90 centiares.

S'adresser à M^e PINAULT, notaire à Saumur, dépositaire du cahier des charges, et à M^{me} COQUEBERT DE NEUVILLE et ALBERT, avoués à Saumur.

A VENDRE

74 ARES en JARDIN MARAICHER

Aux Coffinières, commune de Saint-Lambert.

Jouissance immédiate.

S'adresser à M^e BRAC, notaire.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE

En un ou deux lots,

VASTE IMMEUBLE

Au Pont-Fouchard,

Siège d'une FABRIQUE de POTERIE et pouvant convenir à toute industrie ; cave voûtée pour 400 barriques.

S'adresser, sur les lieux, à M. AUFRAN, et, à Saumur, à M^e BRAC.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON

Rue Courcouronne, n^o 1.

A VENDRE OU A LOUER MAISON

Avec grand JARDIN

Rue de Bordeaux, 51.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M^e LAUMONIER.

VENTE MOBILIERE

Le dimanche 6 avril 1884, à midi,

A Saint-Martin-de-la-Place, en la propriété de Bel-Abord,

Il sera procédé, par le ministère de M^e LE BARON, notaire à Saumur, à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers dépendant de la succession bénéficiaire de M. Lavoye.

On vendra :

Ameublement de salon, ameublement de salle à manger, ustensiles de cuisine, objets de literie, outils de jardinage, fourrages, vins en bouteilles et autres objets.

On paiera comptant, plus dix pour cent applicables aux frais. (217)

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M. LAUMONIER.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Située à Saumur, Grande-Rue, n^o 77,

Comprenant : 18 pièces, avec jardin anglais, jardin potager, cour et dépendances.

On accordera toute facilité pour le paiement du prix.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M^e LAUMONIER.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

DEUX MAISONS

Avec Cours et Jardins,

Situées à St-Hilaire-St-Florent, sur le bord de la route départementale,

Actuellement occupées, l'une par les époux Aubeux, l'autre par les époux Hy.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

Etude de M^e PINAULT, notaire à Saumur.

A VENDRE

En bloc ou en détail,

PRÉ et Emplacement propre à bâtir, situés à Saumur, lieu dit la Marmaillette, donnant sur la rue de Bordeaux, derrière le collège Saint-Louis et sur la Levée.

Cet immeuble dépend de la succession de M. Louis GIRARD.

S'adresser à M. TAVEAU, expert au Pont-Fouchard, ou audit M^e PINAULT, notaire. (199)

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

Sise au Vau-Langlais, près Saumur,

Avec maison de maître et bâtiments de ferme, d'une contenance de 10 hectares environ.

S'adresser à M. Edouard BONNAIN, au Plessis, commune de Geay (Deux-Sèvres), ou au notaire. (197)

Etude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

Tableaux Artistiques

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le LUNDI 31 mars 1884, à 8 heures du soir, et jours suivants,

A Saumur, rue d'Orléans, ancienne maison Martin jeune,

D'une belle collection de tableaux anciens et modernes, parmi lesquels des œuvres de : Marcel Verdier, Bertin, Corot, Diaz, le Corrège, Frank, Courbet, Fernand Lucher, Mosny, Louis Guesnot, Baudit, Bonnington, Hamman fils, de Nittis, etc, etc.

Exposition publique, dimanche 30 mars 1884, de midi à cinq heures.

On paiera comptant, plus 5 0/0.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (250)

Etude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques,

Pour cause de changement de domicile,

Le lundi 31 mars 1884, à 1 heure après midi,

A Saumur, rue du Pavillon, au domicile de M. Bancelin, loueur de voitures.

Il sera vendu :

Batterie de cuisine, vaisselle, verrerie, bouteilles vides, chaufferettes, billot ;

Tables, chaises, buffet à deux corps, bois de lit, table de nuit, commode à dessus de marbre, petit bureau, table de toilette, glaces, tableaux, pendules de cheminée et œil de bœuf ;

Cage, baquets, arrosoirs, brouette, charpente pour tente, tréteaux, harnais, appareils à gaz ;

2 chevaux, cabriolet, voiture à 4 roues, carriole et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (243)

ON DEMANDE un apprenti pour Mercerie et Rouennerie.

S'adresser à M. LEPAGE, rue de la Tonnelle. (149)

Etude de M^e ROGERON, notaire à Beaufort.

A CÉDER

Immédiatement,

PAR SUITE DE DÉCÈS,

Un excellent ATELIER de Peintre-Vitrier, avec Magasin de Papiers peints, dans des conditions avantageuses. — Pays riche.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser audit notaire.

Etude de M^e PASQUIER, notaire au Puy-Notre-Dame.

A AFFERMER

Le Moulin à Eau de Couché, sur le Thouet, et le Moulin à Vent de l'Horizon, avec 5 hectares de prairies.

Le tout commune du Puy-Notre-Dame, et appartenant à M. Louis MAYAUD, propriétaire à Saumur.

Jouissance du 1^{er} juillet 1885.

S'adresser audit notaire. (188)

ON DEMANDE

DES

OUVRIERS BIJOUTIERS

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE, pour la Saint-Jean prochaine, un garçon de magasin muni de très-bonnes références.

S'adresser à la VILLE DE PARIS, place Saint-Pierre.

UN MÉNAGE demande à se placer pour la Saint-Jean prochaine, le mari comme cocher ou jardinier et la femme comme femme de chambre ou cuisinière.

S'adresser au bureau du journal.

HUITRES — POISSONS FRAIS

M^{me} TORSEAU, écaillère, place de la Bilange, prévient sa nombreuse clientèle qu'elle tient à sa disposition du Saumur et autres poissons toujours très-frais et qu'elle peut en fournir tous les jours et à des prix très-moderés.

Huitres vertes de Marennes de première qualité, toujours très-fraîches.

On peut s'adresser au magasin de M. ROUCHER, Bazar Saumurois.

Thés

CHOCOLAT

Vanille

Qualité supérieure

GUÉRIN-BOUTRON

PARIS

Santé : 1 fr. 60 ; 1 fr. 80 ; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille : 2 fr. ; 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50 ; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLONY, GARBEAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

Médailles aux Expositions universelles de Lyon 1872, Paris 1855, 1867 et 1878, Londres 1862, Amsterdam 1883, Troyes 1883, etc.

BANDAGES HERNIAIRES

à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses

DE MM. WICKHAM F^{rs}, D^{rs}, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

SOULAGEMENT RÉEL ET SOUVENT GUÉRISON

Seul dépôt à Saumur chez M^{me} V. LARDEUX, coutelier-bandagiste.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMISERIE SPÉCIALE

Sur mesure et confectionnée.

SARGET-GIRAULT

6, Rue d'Orléans

SAUMUR

Chemises cretonne sans apprêt (sur mesure) façon très-soignée, devant, col et poignets en toile : 7,50 — 8,50 — 9,50 — 10,50 — 12 fr.

On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

Grand assortiment de Chemises toutes faites pour hommes et enfants — Bonneterie Française et Anglaise — Cravates de toutes formes — Foulards — Mouchoirs — Faux-Cols et Manchettes — Bretelles et Jarretières — Porte-monnaie — Boutons de manchettes et Tibis pour chemises.

GANTS CIVILS ET MILITAIRES

Spécialité de Parfumerie (marques garanties) vendue à prix réduits.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-d'Île de Saumur,

18

LE MAIRÉ,

Certifié par l'imprimeur soussigné.